

Commune de Vieille-Chapelle - 62136

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2015**

Séance : 05/2015

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 25 novembre 2015, à 19 H 00, dans la salle du conseil municipal de la mairie de VIEILLE-CHAPELLE, sur convocation en date du 17 novembre 2015.

13 conseillers municipaux étaient présents : Mesdames MOREL, TURPAIN, PAGES, GODESENCE, MANTEN, COISNE, PRUVOST et Messieurs DESSE, CRANKSHAW, DUTHOO, MALY, CRESSON, LEWEURS.

Absents : Madame LELEU et Monsieur DECARNIN

L'ordre du jour était le suivant :

- 05 / 2015 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance
- 05 / 2015 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 05 / 2015 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire
- 05 / 2015 / 04- * - Demande de subvention pour seconde tranche de l'école
- 05 / 2015 / 05- * - Location de la salle
- 05 / 2015 / 06- * - Décision modificative N°1
- 05 / 2015 / 07- * - Prime du personnel
- 05 / 2015 / 08- * - Remboursement pour achat de fleurs
- 05 / 2015 / 09- * - Désignation de représentants au CISPD d'Artois Comm
- 05 / 2015 / 10- * - Modification du programme local de l'Habitat
- 05 / 2015 / 11- * - Téléthon 2015
- 05 / 2015 / 12- * - Recrutement agent recenseur et rémunération
- 05 / 2015 / 13- * - Loi NOTRe
- 05 / 2015 / 14- * - Suivi de l'indice de qualité des comptes locaux fait par la trésorerie
- 05 / 2015 / 14- * - Compte rendu des différents syndicats
- 05 / 2015 / 15- * - Questions diverses
 - Info préparation de la dotation globale de fonctionnement 2016
 - Info mairie de BETHUNE sur la loi NOTRe
 - Relais assistante maternelle
 - Compte rendu du contrôle de la CAF
 - Les différentes manifestations à venir
 - Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

05 / 2015 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur MALY Eric se propose. Il est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

05 / 2015 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

05 / 2015 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Président indique avoir signé les bons de commande suivants :

1. Signatures contrat TAP
 - M MORANVAL Philippe
 - M POLIAUTRE Emmanuel
 - Mme RZEPA Karina
 - Melle ROSE Charlotte
 2. Signature du contrat du mercredi après midi + centre aéré de la Toussaint
 - Madame BILLET Florence
 3. Signature du contrat de Monsieur MURAWSKI Francis en remplacement de M WAQUET Hervé
 4. Achat de filtres pour l'école, Ets HEXAVENT 619 € 20 TTC
 5. Achat matériels électriques, YESSS Electrique 389 € 09 TTC
 6. Achat matériels électriques, YESSS Electrique 562 € 44 TTC
 7. Achat atelier d'éveil musical, FUZEAU 319 € 00 TTC
 8. Achat fournitures de bureau 294 € 18 TTC
 9. Travaux rue du Moulin, busage fossé rue Marsy par RICHEBOURG TRAVAUX 2627 € 28 TTC
 10. Abattages arbres rue Guislain, Association REAGIR 1056 € 00 TTC
 11. Achat plexiglas, Miroiterie Saint Laurent 334 € 52 TTC
 12. Achat d'assise de chaises ALTRAD MEFran 77 € 88 TTC
 13. Achat de matériels de cuisine, Ets Henri Julien 585 € 23 TTC
 14. Achat fournitures pour la machine à affranchir DOCUP 537 € 36 TTC
-

05 / 2015 / 04- * - Demande de subvention pour seconde tranche de l'école

Monsieur le Président explique qu'une réunion a eu lieu le mardi 24 novembre avec la commission école, les enseignants au sujet des travaux de la seconde tranche de l'école. Monsieur le Président explique aux membres du conseil municipal qu'au niveau de la DETR le dossier de demande de subvention doit être envoyé avant le 20 janvier 2016. La commune pourrait bénéficier d'une subvention à hauteur de 25 % pour les travaux et services de l'école, de la mise en accessibilité des locaux de la Mairie et du foyer. Monsieur le Président signale qu'il doit d'abord faire une consultation pour retenir l'architecte pour pouvoir évaluer plus finement le coût des travaux et des services ; il propose également d'associer aux travaux de l'école les travaux d'accessibilité de la Mairie et du Foyer. Suite à une première estimation, Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de l'autoriser à faire les demandes de subvention suivantes sur un montant de travaux et de service de 330 000 € HT, décomposer comme suit : 250 000 € pour les travaux de l'école, 30 000 € pour les travaux d'accessibilité et 50 000 € pour les frais d'architecte et de services :

- à la DETR, une demande de subvention de 82 500 €, représentant 25% du montant des travaux + services (330 000€),
- à Artois comm, une demande de fonds de concours à hauteur de 80 000 € décomposée en 40 000 € pour la création de la nouvelle garderie et 40 000 € pour la création des sanitaires pour les classes primaires,
- à la Caisse d'Allocations Familiales, une demande de subvention sur les travaux de l'école uniquement à hauteur de 26,3% de 300 000 €, soit 79 000 €
- Enfin, le FARDA auprès du Conseil Général, pour un montant total de 22 500 €.

Les 20 derniers pour cents restent à la charge de la commune (66 000 €).

Par la suite, 2 autres demandes de subvention sont envoyées à Artois Comm et au conseil général pour la partie accessibilité de la mairie et du foyer.

Monsieur le Président propose donc aux membres du conseil municipal à l'autoriser à faire ses différentes demandes.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

05 / 2015 / 05- * - Location de la salle

Monsieur le Président donne lecture du mail des établissements PATOUX STPA demandant la location de l'Espace Avenir, le vendredi 18 décembre de 11 H 30 à 20 H 00 pour un apéritif dinatoire. Comme le tarif n'est pas déterminé pour ce genre de manifestation, il propose aux membres du Conseil Municipal de demander la somme de 240 € pour la location + 60 € pour le nettoyage.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

05 / 2015 / 06- * - Décision modificative N°1

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal la décision modificative suivante :

CHAPITRE	BP 2015	A DEPLACER	A AJOUTER
A DEPLACER		15 210,00 €	15 210,00 €
6042 Achats prestations service	6 000,00 €	3 500,00 €	
60618 Autres fournitures non stockées	200,00 €	200,00 €	
60621 Combustible	12 000,00 €		5 000,00 €
60623 Alimentation	17 000,00 €		3 000,00 €
60632 Fournitures de petit équipement	15 000,00 €	1 700,00 €	
60633 Fournitures de voirie	4 700,00 €	4 700,00 €	
6067 Fournitures scolaires	2 500,00 €		30,00 €
6068 Autres matières et fournitures	2 000,00 €		1 000,00 €
611 Contrats de prestations	500,00 €		200,00 €
6132 Locations immobilières	1 500,00 €	1 000,00 €	
61558 entretien, autres biens mobiliers	1 000,00 €	1 000,00 €	
6156 maintenances	7 000,00 €		900,00 €
6236 Catalogues et imprimés	5 500,00 €	1 000,00 €	
6261 Frais d'affranchissement	2 500,00 €		1 000,00 €
6262 Frais télécommunication	3 600,00 €		2 000,00 €
627 Services bancaires			300,00 €
6281 Concours divers	400,00 €	400,00 €	
63512 taxes foncières	750,00 €		70,00 €
64135 Supplément familial			1 610,00 €
6456 versements au FNC	1 836,00 €	1 610,00 €	
657362 Subvention CCAS	100,00 €	100,00 €	
6574 Subvention fonctionnement	6 700,00 €		100,00 €
INVESTISSEMENT			
logiciels article 2051			2 150,00 €
21571 Achat de Matériel		2 150,00 €	

Après avoir exposé le détail de tous ces déplacements, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour accepter cette décision modificative.

05 / 2015 / 07- * - Prime du personnel

Monsieur le Président signale que lors de la réunion d'adjoints il a été décidé de donner à chaque agent une prime de fin d'année de 450 € et de donner une bonification supplémentaire de 150 € à Madame LIBBRECHT Camille qui assure la direction pour les TAP et des centres aérés et Madame GUILLOT Sylvie pour les différents tâches exécutées durant cette année. Monsieur CRANKSHAW demande pourquoi Manou et Guy n'ont pas cette bonification. Monsieur le Président explique que cette bonification supplémentaire n'est pas un acquis et 4 agents l'ont eue l'an dernier avec un montant doublé. Cette bonification ne remet pas en cause la qualité professionnelle de chacun, elle permet juste de gratifier ponctuellement certains agents.

Monsieur le Président va expliquer cela à chaque agent lors des entretiens individuels afin qu'il n'y est pas ambiguïté. Il propose aux membres du conseil municipal de passer au vote sur le montant de ces primes.

Après délibération, 10 conseillers sont pour
2 conseillers s'abstiennent
1 conseiller est contre

Monsieur le Président propose également de payer exceptionnellement une partie des heures de récupération de Madame CRANKSHAW, soit 84 heures, consécutivement à la mise en place des TAP et à l'ouverture de la cantine les mercredi et jeudi midi, car il lui sera impossible, pour cette année de récupérer l'intégralité des heures effectuées.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à 12 voix pour et 1 abstention.

05 / 2015 / 08- * - Remboursement pour achat de fleurs

Monsieur le Président explique aux membres du conseil municipal que Monsieur CRESSON Eric s'est occupé de l'achat de rosiers pour le repas des aînés à Carrefour Market à ESSARS. Le magasin n'acceptant pas le paiement par virement, Monsieur CRESSON a donc payé le montant de la facture de 200 € 00 sur son compte personnel. Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de lui rembourser cette somme.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour lui rembourser la somme de 200 € 00

05 / 2015 / 09- * - Désignation de représentants au CISPD d'Artois Comm

Monsieur le Président signale qu'il a reçu un courrier d'Artois Comm demandant de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour la constitution du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) Cette instance constitue un lieu d'échange permettant d'apporter des réponses aux problématiques de la délinquance identifiées sur le territoire. Monsieur le Président indique qu'il est membre titulaire et demande à l'assemblée qui veut être membre suppléant. Monsieur DUTHOO Jean François se propose.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

05 / 2015 / 10- * - Modification du programme local de l'Habitat

Monsieur le Président explique qu'il y a eu une modification du programme Local de l'Habitat simplifiée afin d'y intégrer les dispositions du PLH de l'ex-communauté de communes de Noeux et environs. Elle a repris les objectifs des 2 PLH existants et a créé un 9^{ème} secteur correspondant au territoire de la CCNE. Monsieur le Président explique que nous avons deux mois pour émettre un avis et que si la commune ne répond pas dans ce délai cela veut dire que la commune est d'accord.

05 / 2015 / 11- * - Téléthon 2015

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur DUTHOO qui indique que les communes de LA COUTURE, RICHEBOURG et VIEILLE CHAPELLE se sont regroupées pour le TELETHON 2015. Chaque commune fait des activités différentes, pour VIEILLE CHAPELLE, spectacle Polynésien, Amitié Détente, initiation à la pétanque, les aînés, chaine de cravates, Remember promenades avec 2 ou 3 véhicules militaires sur les 3 villages, ventes des crêpes et d'objets téléthon, buvette, etc... Chaque personne pourra acheter un ticket passe-partout sur les 3 communes. Le montant demandé est de 2 €. La remise des fonds aura lieu le vendredi 11 décembre à 19 H 00 en Mairie de RICHEBOURG, suivie du pot de l'amitié qui, cette année, sera pris en charge par la commune de RICHEBOURG.

Monsieur DUTHOO signale qu'il a demandé à l'école de participer au TELETHON mais que la réponse fut négative. De même, certaines autres associations n'ont pas non plus répondu à l'invitation de M DUTHOO pour participer à ce TELETHON.

05 / 2015 / 12- * - Recrutement agent recenseur et rémunération

Monsieur le Président signale que le recensement de la population aura lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. Il demande à la population de prendre quelques minutes pour faciliter le travail de l'agent recenseur.

Monsieur le Président indique que Mademoiselle MOUTON Mégane sera recrutée pour effectuer le recensement et qu'il lui sera octroyé une indemnité de 1 000 € pour l'accomplissement de ce travail. De même, il propose aux membres du Conseil Municipal d'octroyer une prime de 500 € à Madame SOUILLART Virginie en tant que « coordonnatrice recenseur » pour le travail supplémentaire occasionné par cette tâche.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

05 / 2015 / 13- * - Loi NOTRe

Madame la Préfète a envoyé le projet de schéma départemental de coopération intercommunal qui préconise la dissolution des syndicats suivants :

Le SIAAAH dont une grande partie des compétences hydraulique a été reprise par Artois Comm en 2014, il ne reste à ce syndicat que la gestion des petits fossés et courants à plaques. Monsieur le Président rappelle que pour VIEILLE CHAPELLE, cela va engendrer des dépenses supplémentaires à prévoir au prochain budget. Dans le cas d'une dissolution, Il semble peu probable qu'Artois-comm reprenne les travaux et l'activité effectués par le SIAAAH. L'entretien des fossés serait donc à la charge de la commune.

Le SIPAL ne regroupe maintenant plus que 2 communes à savoir LA GORGUE et LESTREM. Une convention entre des deux communes et Artois Comm pourrait être envisagée

05 / 2015 / 14- * - Suivi de l'indice de qualité des comptes locaux fait par la trésorerie

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal qu'il a reçu de la Trésorerie le suivi de l'indice de qualité des comptes locaux fait par la Trésorerie pour l'année 2014 et que la moyenne pour VIEILLE CHAPELLE est de 13,7 en dessous de la moyenne nationale. Madame la trésorière propose une aide à la commune pour augmenter cet indice de qualité. Monsieur le Président se propose de la rencontrer.

05 / 2015 / 15- * - Compte rendu des différents syndicats

05 / 2015 / 15-01 Artois Comm Assainissement M LEWEURS Serge

Il y a actuellement une mobilisation pour les stations qui sont en études, ainsi que le coût. Une station de 1 000 m³ a été réalisée sur le territoire de BETHUNE.

Les travaux de réseaux et d'appel d'offre ont été réalisés pour un montant de 4 474 000 €. Monsieur BLONDEL signale qu'une subvention est donnée par l'Agence de l'eau pour les réseaux créés à la condition que 70% des gens se branchent. Les gens ont deux ans pour se brancher. Le tarif est de 1,83 €uros HT le M³, plus 30 € pour la part fixe par an. Pour VIEILLE CHAPELLE, l'étude PPC est toujours prévue en 2017 et une réalisation de la première tranche en 2018/2019.

05 / 2015 / 15-02 Artois Comm Environnement M CRESSON Eric

Monsieur CRESSON explique qu'Artois-comm vise à remplacer les collecteurs à verre pour des plus esthétiques, le coût est évalué à 1 500 €. Il a été question des marches arrières des véhicules de ramassage qui seront supprimées rue du Vieux château et rue Guislain. Monsieur CRESSON explique qu'il regarde pour établir une convention avec les propriétaires pour la rue du vieux château. Il a été question de deux nouvelles déchetteries, une à l'ancienne centrale de VIOLAINES et l'autre à HOUDIN. Artois-comm recherche un terrain proche de chez nous pour établir une déchetterie. Il y a des aides pour les éco écoles, green-Cook pour l'anti-gaspi dans les cantines, l'achat de véhicules électriques pour le climat.

05 / 2015 / 16- * - Questions diverses

05 / 2015 / 16.01 Info préparation de la dotation globale de fonctionnement 2016

Monsieur le Président explique que la longueur de voiries communales intervient dans le calcul de la DGF. Les années précédentes, c'était la DDTM déterminait les longueurs de voirie alors que maintenant, c'est la commune qui va devoir délibérer sur le changement de longueur afin de calculer la nouvelle dotation globale de fonctionnement. Pour cette année, il n'y a pas de modification, la commune devrait être concernée l'année prochaine avec les voiries du futur lotissement.

05 / 2015 / 16.02 Info mairie de BETHUNE sur la loi NOTRe

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal qu'il a reçu un courrier de la Mairie de BETHUNE qui propose un regroupement entre les communautés de communes du pays d'aire, d'Artois Flandres, Artois-lys, Flandres lys et la ville de BETHUNE. La lettre peut être consultée par les membres du conseil municipal

05 / 2015 / 16.03 Relais assistante maternelle

Suite à la dernière réunion de conseil, un courrier a été envoyé à Monsieur le Président du RAM demandant une explication sur les fortes augmentations de la cotisation communale. Ce courrier donne quelques explications :

- Entre 2011 et 2012 Madame FLAMENT était en congés parental, la masse salariale était diminuée,
- Reprise du travail de Madame FLAMENT en janvier 2013, ce qui implique une hausse salariale,
- En 2013, suppressions des prestations de la MSA, les coûts de fonctionnement qui augmentent, renouvellement du parc informatique, achat de matériel pour l'animation, de fourniture de bureau.

Monsieur le Président rappelle qu'il y a 5 assistantes maternelles à VIEILLE CHAPELLE et qu'aucune publicité n'est faite pour elles. Madame GODESENCE Sidonie signale que lorsque sa fille était plus petite, elle se rendait régulièrement aux activités du mercredi à VIEILLE CHAPELLE et que personne de VIEILLE CHAPELLE n'était présent. Madame MOREL propose qu'une réunion ait lieu avec les assistantes.

05 / 2015 / 16.04 Compte rendu du contrôle de la CAF

Monsieur le Président signale qu'un contrôle CAF a eu lieu les 4 et 6 novembre sur l'exercice 2013. Il en résulte sur le plan financier un rappel positif pour la commune de 289 € 55 et sur le plan administratif et réglementaire une tendance à sous évaluer les déclarations des fiches complémentaires DDCS. La conséquence est la limitation à la capacité théorique maximale. Les contrôleurs ont signalé une bonne gestion des centres aérés.

Monsieur le Président tient à féliciter Madame SOUILLART Virginie pour le travail effectué dans ce domaine :

- inscriptions des enfants pour les centres aérés, les TAP, les activités du mercredi,
- le traitement de tous les fiches complémentaires avec la CAF, le contrat enfance-Jeunesse,
- le suivi des factures
- et enfin, l'établissement de tous les états prévisionnels.

Les deux personnes qui ont effectué ce contrôle ont félicité Madame SOUILLART pour la bonne tenue de tous ces documents.

Monsieur le Président rappelle qu'il est important que les inscriptions s'effectuent en temps et en heure à la mairie, car la CAF prend en compte, pour calculer la subvention, le nombre d'enfants inscrits lors de la déclaration qui doit être envoyée le vendredi soir qui précède l'ouverture des centres. Lorsque la municipalité accepte de prendre des enfants après cette date, elle ne peut plus les déclarer à la CAF et c'est donc 100% à la charge de la commune.

05 / 2015 / 16.05 Les différentes manifestations à venir

Mois de Novembre

28 Spectacle Polynésien

Mois de Décembre

01 Rassemblement des confréries de Charitables

05 Le Téléthon

06 Elections Régionales

12 Arbre de Noël du COF

13 Elections Régionales

Mois de Janvier

02 Vœux du Maire

05 / 2015 / 16.06 Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Monsieur le Président demande à chacun de regarder son planning pour les élections régionales. Madame PRUVOST demande un changement pour le 6 décembre et Monsieur MALY signale qu'il sera en déplacement le 13 décembre. Un nouveau planning sera donc envoyé aux membres du conseil.

05 / 2015 / 16.07 Extension réseau électrique

Monsieur le Président donne lecture du courrier d'Artois Comm signalant que l'EDF doit effectuer une extension de réseau pour le futur lotissement et que le coût est de 6859 € HT. Monsieur le Président propose aux membres du conseil de prendre dans un premier temps en charge cette dépense et de la répercuter en partie ou intégralement au lotisseur en fonction de la réglementation de la PVR (Participation pour Voirie et Réseau). Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle avoir envoyé 3 dossiers de demandes de subventions (voirie) :

Un au Conseil Général, un pour les amendes de police entre 10 et 15 000 €, un à Artois Comm pour l'accessibilité 20%. Enfin, la FDE a donné un accord sur un montant de 2960 € pour la partie électrique.

05 / 2015 / 16.08 Contrat de plan Etat – Région 2015-2020

Monsieur le Président signale que le contrat de plan Etat Région 2015-2020 a été signé le 10 juillet 2015 et que celui-ci est consultable en Mairie.

05 / 2015 / 16.09 Fibre

Suite à la dernière réunion à Artois-Comm, Monsieur le Président signale que la société Orange s'est engagée à installer la fibre optique sur tout le territoire d'Artois comm dans un délai de 5 ans.

05 / 2015 / 16.10 Activités du mercredi

Monsieur LEWEURS pose la question du nombre d'enfants qui assistent aux activités du mercredi et pour la cantine. Madame MOREL lui répond que le 18 novembre, il y a eu 28 enfants à la cantine et pour les activités cela varie entre 8 et 12. Monsieur le Président signale qu'il faut continuer cette activité et faire le bilan à la fin de l'année scolaire.

05 / 2015 / 16.11 Goûter du CCAS

Monsieur le Président demande qui va assister au goûter du CCAS du jeudi 3 décembre. Monsieur LEWEURS, Madame PRUVOST, Madame MOREL et Monsieur le Président répondent qu'ils vont assister.

05 / 2015 / 16.12 Repas des Vœux

Monsieur le Président signale que le repas des vœux aura lieu le samedi 2 janvier 2016 vers 20 H au foyer communal et que c'est le restaurant l'Arcadium qui va confectionner le repas. Chacun va recevoir un courrier avec une réponse pour le 16 décembre dernier délai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 H 05.